

Une année d'échange avec le Rotary

But du programme

- Avec le programme d'échange, le Rotary entend contribuer à l'entente entre les peuples et à la paix dans le monde. Le programme donne aux jeunes la possibilité d'élargir leurs compétences interculturelles.
- Les jeunes participants au programme ont la possibilité d'approfondir pendant une année leurs connaissances linguistiques et de compléter leur formation par une année scolaire dans un environnement complètement nouveau. En outre, ils ont l'occasion de suivre des cours qui généralement ne font pas partie du programme de leur école.
- Le programme permet de promouvoir un esprit de tolérance et d'ouverture par des rencontres avec des personnes de culture, de mœurs et de couleur de peau différentes.
- Les étudiants d'échange endossent le rôle d'ambassadeurs de leur pays. Ils ont un grand nombre de contacts avec les Rotary Clubs et d'autres organisations de jeunes dans le pays d'accueil et font ainsi de précieuses expériences.

Le programme d'échange d'une année

Le programme est un échange et un contre-échange simultané de jeunes étudiants de deux pays différents. Il est géré par le Secrétariat de l'Association Echanges de Jeunes Suisse / Liechtenstein et des Rotary Clubs parrains (Sponsoring Rotary Club). L'étudiant habite pendant une année dans 2 à 4 familles d'accueil et est scolarisé dans une école de sa région d'accueil (en Suisse, un collège ou gymnase, à l'étranger en général une " High School "). L'échange se fait avec tous les pays dans lesquels le Rotary est représenté et qui sont certifiés par le Rotary International (pour plus de détails voir „ Information Choix des Pays“). Pour les candidats suisses à un échange, l'année commence toujours en juillet/août (même pour un échange dans l'hémisphère Sud). Le contre-échange en provenance de l'hémisphère Nord arrivera en Suisse vers la mi-août, les étudiants en provenance de l'hémisphère Sud arrivent en Suisse en général en janvier.

Conditions de participation

- Tous les candidats – précisons que même les enfants de non-rotariens peuvent participer – doivent avoir un **Rotary Club parrain** (cherché sur demande par le Secrétariat).
- Les étudiants doivent être en 10^e, 11^e ou 12^e année scolaire. Ils n'ont pas encore leur diplôme de maturité.
- **Âge entre 15 et 18 ans au maximum lors de l'entrée** dans le pays d'accueil.
- La scolarisation dans une école du pays d'accueil est obligatoire et on attend de l'étudiant qu'il ait à l'école une attitude intéressée et engagée.
- Des connaissances de base de la langue du pays d'accueil sont l'une des conditions de la participation à l'année d'échange.
- Il y a toujours un **contre-échange** : Les parents de l'étudiant suisse se mettent à disposition pour accueillir un étudiant étranger et s'engagent à le traiter comme un membre de la famille pendant environ 3 à 4 mois (nourri, logé). Le club d'accueil s'engage à trouver au moins une, voire deux familles d'accueil supplémentaires et demandera éventuellement à la famille de l'étudiant suisse, de l'aider. Les familles d'accueil acceptent d'héberger l'étudiant gratuitement et bénévolement.
- Le club d'accueil s'occupe de trouver une école pour l'étudiant, verse l'argent de poche mensuel et assume les frais de transport pendant l'année. L'étudiant passe son année scolaire dans le même établissement.
- Les participants acceptent et souscrivent aux règles du programme d'échange du Rotary Youth Exchange. Elles sont définies par le Rotary International mais peuvent différer légèrement d'un pays à l'autre selon les coutumes du pays d'accueil.

Droits et devoirs des participants

- En remplissant et en envoyant les formulaires « Application Form » (env. septembre, décembre), vous devez vous acquitter d'une taxe d'inscription de CHF 1'100 qui sera prise en compte pour les frais administratifs et ceux du matériel du programme qui se montent à CHF 3'300. Cette taxe ne sera pas remboursée en cas d'annulation.
- Les vols, **aller et retour**, sont à la charge du participant. Une agence de voyage mandatée par le Rotary coordonne les vols et les réservations au tarif jeunesse et groupe. Selon la destination, les coûts des vols s'articulent entre CHF 1'800 et 2'800.
- Pour les frais d'assurances il faut compter 800 à 1'000 CHF. Ils sont supportés par les participants.
- **Les voyages individuels** dans le pays d'accueil (ou en dehors) sont soumis aux règles rotariennes du pays d'accueil et doivent être validés et autorisés par les parents, le district ou le club d'accueil.
- Les coûts des **voyages « découverte »** organisés par le Rotary du pays d'accueil, oscillent entre 1000 et 3000 CHF. Ces voyages sont dans la plupart des cas facultatifs.
- Les parents de l'étudiant **financent** également régulièrement les besoins en vêtements, loisirs, etc.
- En tout et pour tout il faut compter environ 10'000 à 12'000 CHF pour l'année.

Assurances

- Le Rotary International demande une couverture pour les cas suivants : maladie, accident, traitement ambulatoire et en clinique, rapatriement d'urgence, coûts suite à un décès, responsabilité civile. Pour la participation au programme, une assurance couvrant ces cas est obligatoire.
- Certains pays, respectivement districts, demandent la souscription à une assurance maladie en vigueur dans leur région. Les participants sont obligés de suivre ces consignes car elles font souvent partie intégrante des conditions d'entrée dans le pays ou d'obtention du visa. Notre secrétariat vous informera en amont sur les conditions du pays d'accueil.

Règlement pour l'obtention du visa

Le secrétariat enverra tous les documents et instructions nécessaires à l'obtention du visa (fin mai à fin juin). Dans certains cas, c'est le secrétariat qui s'occupera de l'obtention du visa. Les candidats et leurs parents en seront informés lors de l'Outbound-Meeting.

Responsabilités et coûts du sponsoring du Rotary Club d'accueil

- a) **Pour les „Outbounds“ (les étudiants suisses qui partent) :**
- Evaluer l'**aptitude du/de la candidat-e** par une entrevue, clarifier le sponsoring par un club (= hébergement et financement d'un contre-échange. Le moment du contre-échange sera défini en accord avec le Secrétariat.
 - Aider le/la candidat-e à remplir le dossier „**Application Form**“ et le renvoyer dûment signé au Secrétariat.
- b) **Pour les „Inbounds“ (les étudiants étrangers qui viennent en Suisse) :**
- **Assurer une place dans une école**, gymnase, collège.
 - Recruter 2 – 4 **familles d'accueil**, les informer et signer la convention.
 - **Choisir un-e conseiller-ère** qui suit, conseille et soutient l'étudiant-e d'échange durant l'année. Le/la conseiller-ère ne peut être simultanément le YEO ou un membre de la famille d'accueil. Le/la conseiller-ère, est l'interlocuteur privilégié et neutre aussi bien pour la famille d'accueil que pour l'étudiant Inbound.
 - **Effectuer certains travaux administratifs** selon les instructions du Secrétariat (p. ex. annonce auprès de la commune, exemption de la LAMAL, ouverture d'un compte bancaire, etc.)
 - Intégrer les Inbounds au mieux dans les activités du club et organiser une présentation dans les premières 4 à 6 semaines. Inviter l'étudiant-e au moins une fois par mois aux rencontres du club (lunch, rencontres, actions, etc.) et lui envoyer le bulletin ainsi qu'à sa famille d'accueil. Les étudiants Inbounds doivent faire une présentation sur leur pays et parler de leurs expériences en Suisse. Organiser cette présentation vers la fin de leur année d'échange.

- Il serait souhaitable que les membres du club invitent de temps en temps l'étudiant-e d'échange pour une fin de semaine dans leur famille, une randonnée, une journée de ski, une activité culturelle, etc.
- **Prendre en charge les frais de transport (abonnement 1/2-tarif ou du moins la prise en charge des frais de transport pour l'école ou les événements officiels du Rotary).**
- Prise en charge des **frais scolaires** (livres, sorties scolaires obligatoires, semaines thématiques, etc.).

Inscription / déroulement

1. Le candidat à l'échange suisse s'inscrit au moyen du **Request Form (formulaire de candidature)** et l'adresse au YEO d'un club ou l'envoie au Secrétariat du Rotary Echange de Jeunes Suisse /Lichtenstein. Le Secrétariat fait suivre la candidature à un club de la région.
2. Le responsable de jeunes du club évalue l'aptitude à l'échange du candidat (motivation, soutien des parents, santé, conséquences financières, etc.)
3. Si le club accepte de parrainer l'étudiant-e, ce dernier remplira le formulaire d'inscription selon les indications du Secrétariat. L'„**Application Form**“ est un formulaire très détaillé qui sert en même temps d'inscription définitive. Les formulaires seront ensuite transmis au YEO du Rotary Club sponsor qui les signe et les renvoie au Secrétariat. C'est à ce moment que nous percevons les frais d'inscription de CHF 1'200.
4. Le Secrétariat mettra l'Application à disposition du district partenaire du pays d'accueil (février, mars). Simultanément le/la candidat-e recevra une convention à signer. Celle-ci règle tous les détails de l'échange. A ce moment, nous percevons la deuxième tranche des frais de dossier de CHF 1'200.
5. Dès que la confirmation de l'échange par le district d'accueil ou dès que les documents du contre-échange sont arrivés (fin mai à fin juin), nous informons le/la candidat-e et le YEO du club parrain. A ce moment nous facturons la dernière tranche de CHF 1'200.
6. En mai nous organisons une rencontre obligatoire pour les futurs Outbounds, rencontre à laquelle la présence des parents et du YEO est souhaitée.

Vous trouverez des informations concernant les pays d'accueil et d'autres sujets sur notre site internet www.rotaryswissyep.ch.

Liens importants

www.rotary.ch

www.rotary.org

Le secrétariat se tient à votre entière disposition pour tout renseignement ou conseil supplémentaires.